

Résultat

Selon le dictionnaire LE ROBERT, **Résultat** se distingue de ces mots [*conséquence, contre-coup, effet, évènement, fin, issue, succès, suite*] en ce qu'il implique un caractère durable (provisoire ou définitif) par rapport aux causes (de même que *conclusion, dénouement, fin*) ; en outre il emporte l'idée d'efficacité, d'utilité (comme *fruit, succès*), et s'emploie surtout à propos de l'activité humaine.

Résultat évoque une conséquence comme distincte de la suite d'évènements qui l'a causée tandis que *conclusion* et *aboutissement* l'évoquent comme le dernier élément de cette suite d'évènements, comme faisant partie du même ensemble. *Fruit* et *succès* n'évoquent normalement dans la logique actuelle que le bon **Résultat**, tandis que **Résultat** reste en principe, un mot neutre.¹

La notion de **Résultat** revêt un intérêt tant en droit privé qu'en droit public. Le Conseil d'Etat dans son arrêt du 15 avril 1996, *Préfet des Bouches-du-Rhône c/commune de Lambesc*, à la recherche d'un critère de distinction entre marchés publics et délégations de service public plus efficient que celui de rémunération par le versement d'un prix, proposait de retenir la notion de « rémunération assurée substantiellement par les résultats de l'exploitation ». ² Les arrêts du 7 avril 1999, *Commune de Guilherand-Granges* et du 30 juin 1999, *Syndicat mixte du traitement des ordures ménagères Centre Ouest Seine-et-Marnais (SMITON)* sont venus compléter la notion de « rémunération assurée substantiellement par les résultats de l'exploitation » par le critère du risque assumé par le cocontractant dans l'exploitation du service et l'adossement du critère du « risque dans l'exploitation » à celui de « l'équilibre financier du contrat ».

Très concrètement le signifiant comptable de **Résultat** est associé à deux signifiés *risque* et *équilibre de l'exploitation*. Les fondements développés dans l'arrêt du 30 juin 1999 sont les suivants :

- les **Résultats de l'exploitation** sont liés à la prise de risque de l'exploitation ;
- la notion de **Résultat de l'exploitation** recouvre l'ensemble des revenus tirés de l'exploitation du service, qu'il s'agisse des recettes perçues sur les usagers ou non ;
- l'adverbe « substantiellement » signifie qu'une partie au moins de la rémunération dépend des **Résultats de l'exploitation**, cette part ne devant être ni obligatoirement majoritaire ni insignifiante.

A la lumière des arrêts du Conseil d'Etat, mentionnés précédemment, apparaît l'absolu nécessité d'utiliser un indicateur comptable sémantiquement neutre mais sémiologiquement flexible pour englober analogiquement un contenu susceptible de permettre aux participants du discours d'observer un principe de coopération tacite et conforme au pouvoir normatif du vocabulaire utilisé.

Le mot **Résultat** est un indicateur langagier neutre mais fortement manichéen sur le plan comptable puisque le **Résultat** est soit nul, bénéficiaire ou déficitaire, le **bénéfice** se traduit par un profit et le déficit par une **perte**, bénéfice, bénéficié (verbe), et bénéfique (adjectif)

¹ Dupré, *Encyclopédie du bon Français dans l'usage contemporain*, OPT-Z tome III, Trévise, 1972, p. 2278.

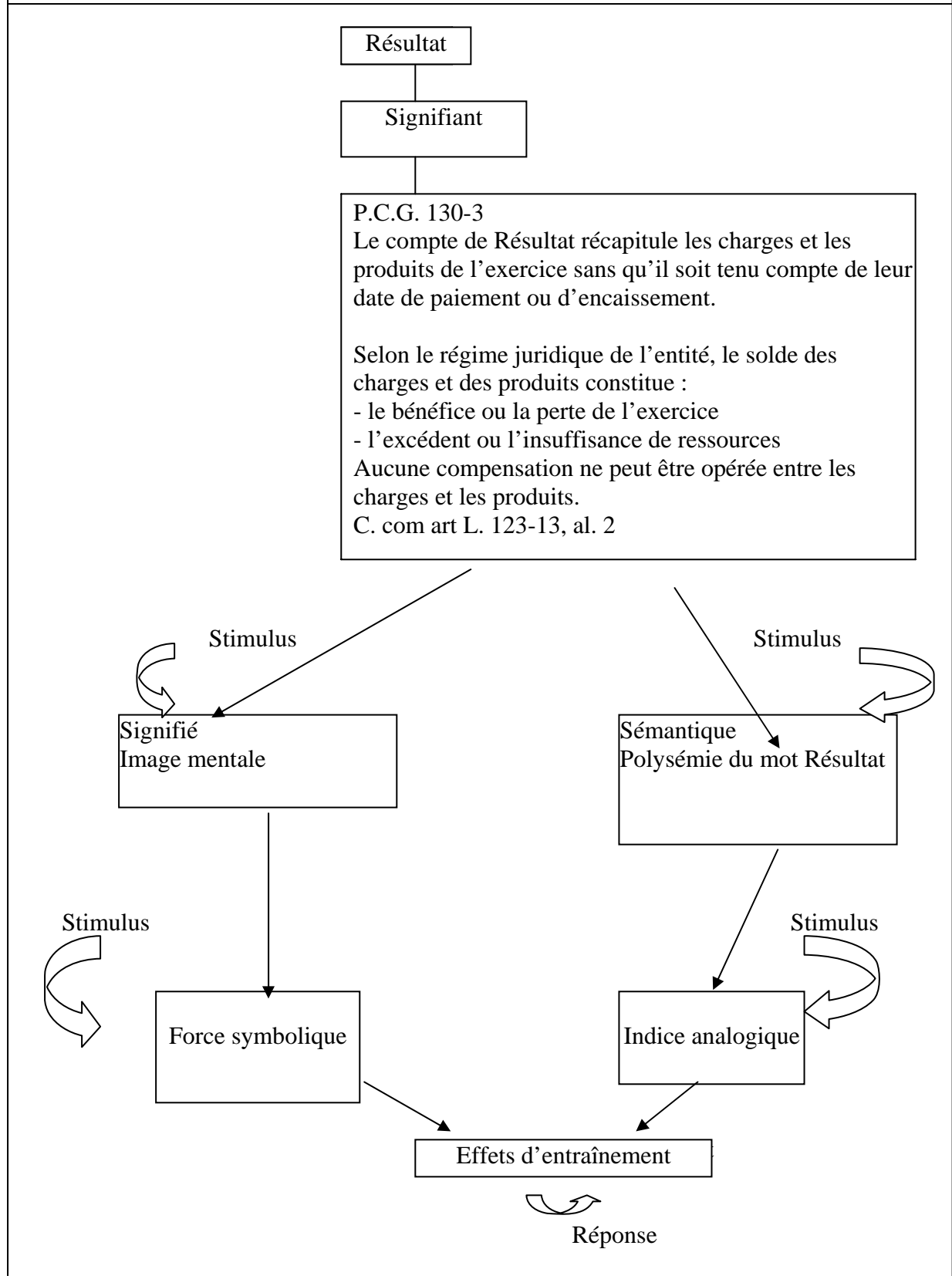
² Vidal Laurent, 2. *Le juge administratif, l'économie et le contrat : réflexions à propos de deux arrêts du Conseil d'Etat*, Revue Française de Droit Administratif, Dalloz, n°6 nov-déc 1999, pp. 1147-1162.

ont les mêmes origines et racines. Bénéficiaire signifie profiter d'un avantage, tirer profit de, bénéfique vient du latin *beneficus* synonyme de bienfaisant, avantageux, exerçant une influence favorable tant intellectuellement que physiquement. L'antonyme de bénéfique est l'adjectif maléfique, ce qui explique pourquoi la perte ou le déficit aient une connotation aussi forte et négative.

Par conséquent, on associe au mot **Résultat** le constat de la performance ou de l'échec, la confiance ou la défiance. Le mot ne peut laisser indifférent ni les locuteurs appelés à le commenter et à le justifier ni les auditeurs chargés de sanctionner positivement ou négativement l'annonce de l'information. Le **Résultat** est la conséquence de la cause et génère une démarche introspective sur les origines de la cause.

Sur le plan de la modalité, le mot **Résultat** est un indicateur parfait car économe en mots et lignes par contre sa pertinence demeure contestable dans la mesure où il englobe des flux d'origine différente qui sont à la fois encaissés, encaissables, décaissés, décaissables et calculés tant du point de vue de l'exploitation courante qu'au travers du caractère financier et exceptionnel des éléments qui le composent, ce qui nécessite pour faciliter son interprétation de le segmenter en parties homogènes permettant une meilleure compréhension du signifiant. A l'opposé le signifié, image mentale construite à la fois par les auditeurs et les locuteurs échappe à la normativité des définitions comptables et se construit différemment dans chaque situation donnée.

Schéma : Positionnement sémantique du mot Résultat



Les effets d'entraînement conformément aux théories béhavioristes sont les réponses aux stimuli langagiers, symboles et indices analogiques.

Tableau: Présentation de la force symbolique, de l'indice analogique et de la dynamique d'entraînement suscité par le mot résultat les syntagmes nominaux dérivés :

	Force symbolique	Indice analogique	Dynamique d'entraînement
Résultat	Constat,	Conclusion, fin, succès, dénouement, échec, faillite, insuccès,	Pouvoir ou dépendance,
Résultat Net	Constat statique,	Succès, insuccès, force	Adhésion /remise en cause du C.A. (C.S)
Bénéfice	Atout,	Enrichissement, amélioration, richesse, profit,	Confiance actionnariale, Stratégie d'innovation,
Perte	Handicap,	Perte sèche, appauvrissement, dettes, faillite, chute, ruine,	Licenciement, méfiance des partenaires, perte de confiance.
Résultat d'exploitation / Résultat opérationnel	Equilibre économique,	Succès, insuccès Ordinaire, avantage matériel,	Adhésion/contestation des choix à long terme,
Bénéfice	Prospérité,	Gain/réussite,	Rentabilité/productivité stratégie d'expansion,
Perte	Difficulté réelle,	Danger réel/perdition,	Stratégie de recentrage,
Résultat financier	Gestion des liquidités et des placements,	Gestion du temps, produits des placements	Stratégie de placement,
Bénéfice	Gestion efficace des Placements,	Gain financier/fruit des placements,	Dynamique de valorisation des actifs financiers, prise de participation.
Perte	Coût de l'endettement,	Perdre son temps, charges d'intérêts,	Retour à l'équilibre.
Résultat courant avant Impôt	Fruit du travail et de la rémunération du travail,	Id Résultat d'exploitation et financier,	Id Résultat d'exploitation et financier,
Bénéfice	Santé générale,		
Perte	Risque,	Affaiblissement réel,	

	Force symbolique	Indice analogique	Dynamique d'entraînement
Résultat exceptionnel	Données économiques Occasionnelles,	Profiter d'une occasion	Stratégie de recentrage
Bénéfice	Désinvestissement,	Profiter d'une occasion, gain occasionnel,	Gestion des liquidités à long terme,
Perte	Pénalités,	Perdre une occasion, faire un mauvais usage de quelque chose,	Surveillance, risque exceptionnel.